

RECENSEMENT NATIONAL DES DORTOIRS DE GRANDS CORMORANS EN 2020-21

METHODOLOGIE

Depuis 2015 le ministère chargé de l'environnement a décidé que le recensement national des Grands cormorans aurait lieu tous les trois ans et non plus tous les deux ans, afin de correspondre à celui des nicheurs le printemps suivant.

Le recensement exhaustif des dortoirs nocturnes hivernaux aura lieu en France le **15 janvier 2021 où à une date la plus proche possible**, selon la même méthodologie que celle des précédents recensements :

- recensement de tous les dortoirs nocturnes connus en janvier.

- recensements mensuels facultatif mais souhaité entre octobre et mars sur des dortoirs témoins, afin d'obtenir une cinétique de l'hivernage (en milieu de mois).

- tous les comptages auront lieu en soirée ou à l'aube, en excluant les comptages de journée qui peuvent concerner de simples rassemblements diurnes dont la comptabilisation ferait doublon avec les dortoirs nocturnes. De même, il ne sera pas effectué de comptages sur les zones alimentaires en journée de façon à limiter les erreurs d'interprétation.

- le recensement sera organisé par le coordinateur national qui mandatera les coordinateurs départementaux qui seront en principe les mêmes que ceux de 2018 pour des raisons d'efficacité, et qui organiseront le travail des recenseurs individuels.

- selon les habitudes locales, les recensements seront réalisés par les associations ornithologiques, les services départementaux habituellement sollicités de l'OFB (ex ONCFS et ONEMA) dans la mesure de leur disponibilité, ainsi que les FDP et AAPPMA, et plus localement des FDC ou autres organismes, sous l'égide éventuelle des DDT. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. En cas de participation de plusieurs organismes, une coordination est souhaitable afin de couvrir au mieux le département et éviter les doublons, mais les organismes locaux ont toute liberté pour s'organiser ou intervenir séparément s'ils le souhaitent, le coordinateur national se chargeant d'effectuer la synthèse entre les différentes sources de comptage.

- afin d'éviter les erreurs, il est demandé aux coordonnateurs locaux intra ou inter-organismes de reporter sur une carte IGN l'emplacement précis des nouveaux dortoirs, et de transmettre chacune des fiches de comptage de dortoirs et les synthèses départementales ou régionales directement au coordinateur national par courrier* ou par mail (Loic.Marion@univ-rennes1.fr), si possible avant avril 2021.

ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS

L'analyse des données et leur interprétation seront effectuées par le coordinateur national. Seront notamment effectuées :

- une cartographie nationale des dortoirs, en visualisant l'importance de chaque dortoir.
- une comparaison des effectifs des hivers 2017-18 et 2020-2021 par départements (tableau) afin de mettre en évidence les changements de stratégie d'hivernage.
- une présentation des conditions de recensements et une analyse des résultats, notamment des causes possibles d'évolution des effectifs.

Le rapport sera diffusé aux organismes participants et mentionnera tous les organismes et tous les recenseurs individuels (merci aux coordinateurs locaux de veiller à fournir leur liste).

*L. Marion, CNRS & Université de Rennes 1
Campus Beaulieu, bât. 25, 35042 RENNES Cedex
tel. 02 23 23 61 44